

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE KAMOURASKA  
RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES  
DU KAMOURASKA-OUEST

Réunion ordinaire tenue à la Municipalité de Rivière-Ouelle le 3 juillet 2024 à 19h00.

Sont présents : Monsieur Gilles DesRosiers, président  
Monsieur Gilles Martin remplaçant désigné représentant Rivière-Ouelle  
Monsieur Dan Drapeau, Saint-Onésime  
Madame Pascale Malenfant, remplaçante désignée représentant Ste-Anne-de-la-Pocatière  
Madame Chantal Boily, Saint-Pacôme

~~Est absent :~~ Monsieur Rémi Faucher, Rivière-Ouelle

Sont également présents : Madame Danielle Caron, chargée de projet dédiée à la Régie et Audrey Pilon, greffière-trésorière adjointe qui agit à titre de secrétaire de la séance.

Dans le but d'alléger le texte,  
« Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles du Kamouraska-Ouest »  
est appelée ci-après « La Régie ».

## 1. OUVERTURE DE LA RENCONTRE

Le président constate le quorum à 19 h 00 et souhaite la bienvenue aux administrateurs. La rencontre est déclarée ouverte.

## 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé d'ajouter au point 10 – autres sujets : Formation d'un comité de travail pour la révision des projets de règlements

Il est proposé par chantal Boily  
**ET UNANIMEMENT RÉSOLU :**

39.07.24

**D'ADOPTER** l'ordre du jour de la rencontre ordinaire du 3 juillet 2024 incluant les ajouts, tel que reproduit ci-dessous :

1. Ouverture de la séance et constatation du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Première période de questions
4. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juin 2024
5. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 26 juin 2024
6. Adoption des comptes incompressibles et à payer – au 30 juin 2024
7. État des résultats au 30 juin 2024 – dépôt
8. Suivi des opérations et plaintes
9. Entente intermunicipale – suivi du dossier
  - a. Entente avec la municipalité de St-Alexandre et ÉEQ pour la cueillette des matières recyclables – Présentation
10. Autres sujets
  - a. Formation d'un comité de travail pour la révision des projets de règlements
11. Dernière période de questions
12. Lieu et tenue de la prochaine rencontre
13. Clôture et levée de la séance.

**ADOPTÉE**

### 3. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

### 4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL ET SUIVI DE LA RENCONTRE ORDINAIRE DU 3 JUILLET 2024

Lecture et suivi du procès-verbal est faite.

Il est proposé par M. Dan Drapeau  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

40.07.24

D'ADOPTER le procès-verbal de la rencontre ordinaire du 3 juillet 2024, tel que déposé.

ADOPTÉE

### 5. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL ET SUIVI DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU 26 JUIN 2024

Lecture et suivi du procès-verbal est faite.

Il est proposé par Mme Chantal Boily  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

41.07.24

D'ADOPTER le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 26 juin 2024, tel que déposé.

ADOPTÉE

### 6. ADOPTION DES COMPTES INCOMPRESSIBLES ET À PAYER – 30 JUIN 2024

La présentation des factures est faite.

Il est proposé par Mme Pascale Malenfant  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

42.07.24

D'APPROUVER la liste comprenant les comptes à payer au montant de 21 164.09 \$, les incompressibles au montant de 162,73 \$, les salaires payés du 1<sup>er</sup> au 31 mai 2024 (Paie 23 à 26) au montant de 6 914.95 \$ \$ totalisant ainsi 28 241.77.

QUE la liste, tel que présentée, soit insérée au livre du procès-verbal de la Régie.

ADOPTÉE

### 7. ÉTAT DES RÉSULTATS – DÉPÔT

Les administrateurs confirment avoir reçu l'état des résultats au 30 juin 2024.

### 8. SUIVI DES OPÉRATIONS ET DES PLAINTES

En l'absence du nouveau responsable des opérations récemment embauché, le président informe qu'à l'exception du changement de routes effectué lors des cueillettes prévues au calendrier le 24 juin et le 1<sup>er</sup> juillet en raison de la fermeture de la société VIA, aucun événement à signaler.

### 9. ENTENTE INTERMUNICIPALE – SUIVI DU DOSSIER

#### a. Entente avec la municipalité de St-Alexandre et ÉEQ pour la cueillette des matières recyclables – Présentation

En l'absence de l'administrateur Rémi Faucher, madame Danielle Caron est invitée à présenter l'entente intervenue auprès de la municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska.

Mme Caron présente l'entente transmise et commente les modifications apportées, notamment l'article retiré portant sur la formation d'un comité qui n'est pas une

obligation en soit. Après le survol des éléments principaux à l'entente et la transmission de cette dernière aux autorités de la municipalité, les administrateurs conviennent d'autoriser le président à signer ladite entente, tel que présenté et déposé.

**ENTENTE INTERMUNICIPALE RELATIVE À LA GESTION D'UN SYSTÈME DE COLLECTE SÉLECTIVE DE CERTAINES MATIÈRES RÉSIDUELLES SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALEXANDRE-DE-KAMOURASKA – AUTORISATION DE SIGNATURE**

**CONSIDÉRANT** qu'Éco Entreprise Québec a identifié la Régie comme signataire pour conclure une entente avec la municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska visant la gestion d'un système de collecte sélective de certaines matières résiduelles;

**CONSIDÉRANT** que des échanges ont eu lieu entre les autorités de la Régie et de la Municipalité en vue de la conclusion de la présente entente;

**CONSIDÉRANT** que les membres du conseil d'administration ont pris connaissance de ladite entente;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par Mme Chantal Boily

43.07.24

**ET UNANIMEMENT RÉSOLU :**

**QUE** le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

**QUE** le conseil d'administration de la Régie autorise le président M. Gilles DesRosiers à signer pour et au nom de la régie l'entente intermunicipale relative à la gestion d'un système de collecte sélective de certaines matières résiduelles sur le territoire de la municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska, tel que déposé.

**ADOPTÉE**

**10. AUTRES SUJETS**

Présentation du projet de règlement portant sur la gestion contractuelle

Tel qu'énoncé lors de l'assemblée extraordinaire du 26 juin dernier, la régie doit adopter un règlement portant sur la gestion contractuelle.

Mme Danielle Caron procède à la présentation des principaux éléments du projet de règlement. Elle énonce les éléments nécessitant une bonne compréhension en vue des prochains contrats à conclure.

À cet effet, elle invite les administrateurs à convenir d'une date afin d'analyser le projet et permettre une bonne compréhension dudit règlement, notamment en lien avec les règles de lobbyisme.

En accord avec les administrateurs, Mme Caron procédera par sondage afin de statuer sur une date de rencontre afin d'enclencher le processus d'adoption.

Présentation du projet de règlement portant sur le contrôle budgétaire

Tel qu'énoncé lors de l'assemblée extraordinaire du 26 juin dernier, la régie doit adopter un règlement portant sur le contrôle budgétaire.

Mme Danielle Caron procède à la présentation des principaux éléments du projet de règlement. Elle énonce les éléments nécessitant une réflexion dans les prochaines semaines.

En accord avec les administrateurs, le projet sera soumis pour analyse lors de la rencontre portant sur le règlement de gestion contractuelle.

**11. DERNIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

## 12. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance régulière prévue au calendrier aura lieu le 4 septembre 2024 à 19:00 à la municipalité de Saint-Onésime.

## 13. CLÔTURE DE LA RENCONTRE ORDINAIRE

**IL EST PROPOSÉ PAR M. Rémi Faucher  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

**44.07.24**

De clore la rencontre. Il est 21 h 42.

**ADOPTÉE**

Je, Gilles DesRosiers, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 [2] du Code municipal.

(S) Audrey Pilon

(S) Gilles DesRosiers

---

Audrey Pilon, greffière-trésorière  
adjointe

---

Gilles DesRosiers, Président

Secrétaire de la séance

Maire de Saint-Gabriel-Lalemant